



## Arrêté

*fixant la composition de la commission de sélection prévue par l'article 51 du Décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur et par les articles 3-2 à 3-5 du Décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat, pour le recrutement sans concours dans le corps des adjoints techniques de recherche et de formation, BAP F Aide d'information documentaire et de collections patrimoniales et BAP G Opérateur-trice logistique, organisés par l'IEP de Bordeaux.*

**Le Directeur de l'IEP de Bordeaux,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements

## **ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup> :** La **commission de sélection pour le recrutement externe sans concours** d'adjoints techniques de recherche et de formation, BAP F Aide d'information documentaire et de collections patrimoniales et BAP G Opérateur-trice logistique, organisés par l'IEP de Bordeaux est composée ainsi qu'il suit :

**Monsieur Olivier BERTRAND LE NAOUR, Président, Ingénieur d'études, Sciences Po Bordeaux**  
**Madame Delphine COUDRIN, membre, Conservateur des bibliothèques, Sciences Po Bordeaux**  
**Madame Carole BOUCAYRAND, membre, Université Toulouse III – Paul SABATIER**

**Article 2 :** Le Directeur de l'IEP de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté

Fait à Pessac, le 28 mai 2021

